

Au deuxième trimestre 2023, le ralentissement de l'emploi se confirme : alors que 1 600 emplois salariés étaient créés chaque trimestre en 2022, seuls 800 emplois sont créés au deuxième trimestre 2023, après 500 emplois créés au premier trimestre. Le secteur privé cesse en effet de porter la dynamique de l'emploi observée en 2022. Le commerce et les services aux entreprises sont ainsi les rares secteurs qui créent des emplois ce trimestre. Les constructions de logements et la fréquentation touristique ralentissent. Les créations d'entreprise restent stables alors que les défaillances augmentent. Tout comme au premier trimestre, l'emploi croît légèrement dans le secteur public, après une année 2022 plutôt marquée par des destructions d'emploi. Dans ce contexte, le chômage touche 19 % de la population active.

Fin juin 2023, 291 800 salariés et salariées travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 2^e trimestre, le ralentissement de l'emploi salarié se confirme : alors que 1 600 emplois étaient créés en moyenne chaque trimestre en 2022, seuls 800 emplois sont créés au 2^e trimestre (+0,3 %) après 500 emplois créés au 1^{er} trimestre
 ► **figure 1.** Au niveau national, l'emploi ralentit lui aussi : les créations d'emplois augmentent de 0,1 % au 2^e trimestre après +0,4 % au trimestre précédent.

Dans un contexte mondial encore perturbé, les tensions sur les prix à la consommation perdurent ► **encadrés 1 et 2.** En août 2023, à La Réunion, les prix augmentent de 2,4 % sur un an, une hausse nettement moins marquée qu'en France (+4,9 %). Les hausses de prix sont moins prononcées à La Réunion pour tous les grands postes de consommation, que ce soit les services (+0,8 % contre +3 % au niveau national), les produits manufacturés (+2,1 % contre +3,1 %), l'alimentaire (+8,2 % contre +11,2 %) ou l'énergie (+1,8 % contre +3,8 %). Cependant, comme au niveau national, l'inflation sur un an repart à la hausse en août après avoir atteint un point bas en juillet (+1,5 % à La Réunion et +4,3 % en France).

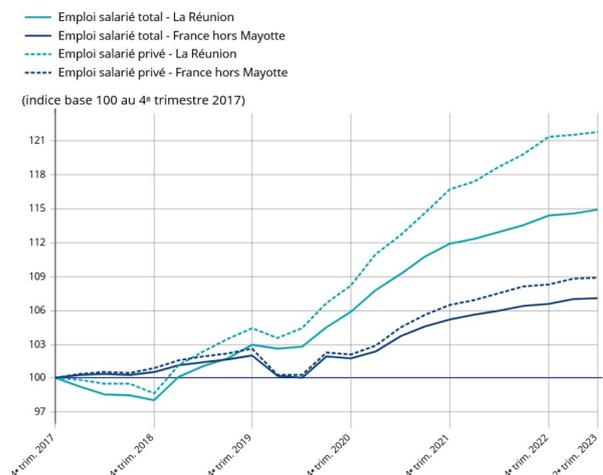
Légère hausse de l'emploi, dans le privé comme dans le public

Au 2^e trimestre 2023, l'emploi privé continue à ralentir par rapport à la dynamique observée en 2022 : un peu moins de 600 emplois sont créés (après 100 au 1^{er} trimestre). En 2022, le secteur privé créait 2 000 emplois en moyenne chaque trimestre, en lien avec la dynamique des contrats d'apprentissage. Depuis le début d'année 2023, le recours aux contrats d'apprentissage diminue légèrement : en juin 2023, 13 000 personnes, jeunes pour la plupart, sont en apprentissage, soit 600 de moins qu'en fin d'année 2022

► **figure 2.**

Ce trimestre, comme au trimestre précédent, l'emploi public progresse de 250 emplois. Pourtant, le nombre de bénéficiaires de « Parcours emploi compétences » (PEC) est stable depuis le début d'année 2023 : 10 100 personnes sont concernées en juin 2023. En 2022, 400 emplois publics étaient détruits chaque trimestre en moyenne, suite notamment à la baisse des PEC.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

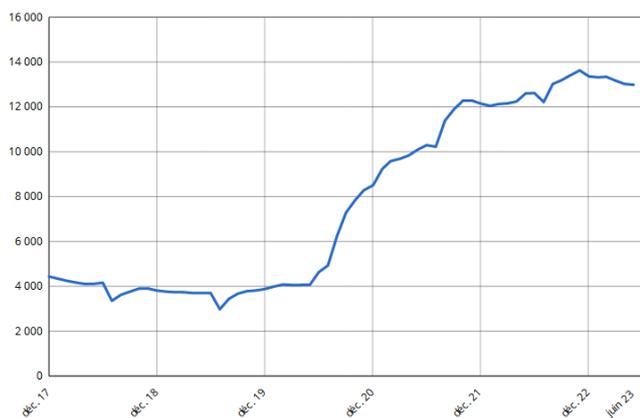


Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS) en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution du nombre d'apprentis



Note : stocks d'apprentis, données brutes.

Champ : secteurs public et privé.

Source : Dares.

Commerce et services aux entreprises, rares secteurs qui créent des emplois

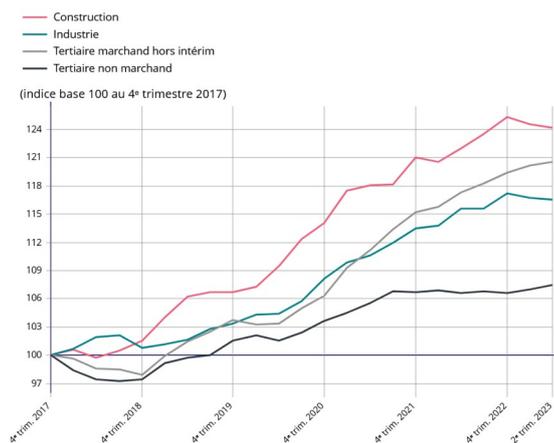
Au 2^e trimestre 2023, l'emploi augmente dans les secteurs du commerce et des services aux entreprises, à un rythme proche des trimestres précédents : +300 emplois hors intérim dans le commerce, +200 dans les services aux entreprises.

Dans les autres secteurs marchands, l'emploi est stable ou diminue. Dans l'hébergement et la restauration, le nombre d'emplois hors intérim diminue de 100 emplois, après +100 au trimestre précédent. En 2022, ce secteur créait 300 emplois en moyenne chaque trimestre. Ce ralentissement fait écho à une fréquentation touristique qui ne progresse plus depuis le dernier trimestre 2022.

Dans la construction, l'emploi diminue aussi (-100 emplois hors intérim), comme au trimestre précédent, en lien avec le ralentissement de la construction de logements ► [figure 3](#).

L'emploi est stable dans l'agriculture, l'industrie, les transports et l'intérim ► [figure 4](#).

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Emploi salarié par secteur d'activité détaillé

	Emploi salarié (en milliers)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution annuelle (en %)
Ensemble	291,8	0,3	1,7
Privé	203,8	0,3	2,6
Public	88,0	0,3	-0,2
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,6	-0,1	3,5
Industrie, dont	20,8	-0,2	0,7
Agro-alimentaire	8,3	-0,4	1,6
Construction	18,1	-0,3	1,8
Tertiaire marchand	128,8	0,3	2,6
Commerce	37,5	0,9	1,8
Transports	13,6	-0,4	3,4
Hébergement - restauration	13,0	-1,1	3,8
Information et communication	3,8	0,2	0,7
Services financiers	6,5	0,2	0,2
Services immobiliers	2,3	-0,6	2,1
Services aux entreprises*	25,5	0,9	5,1
Intérim	5,1	-0,1	-2,0
Services aux ménages	21,5	0,0	2,3
Tertiaire non marchand	120,5	0,4	0,9

* hors intérim.

Note : données CVS, en fin de trimestre.

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

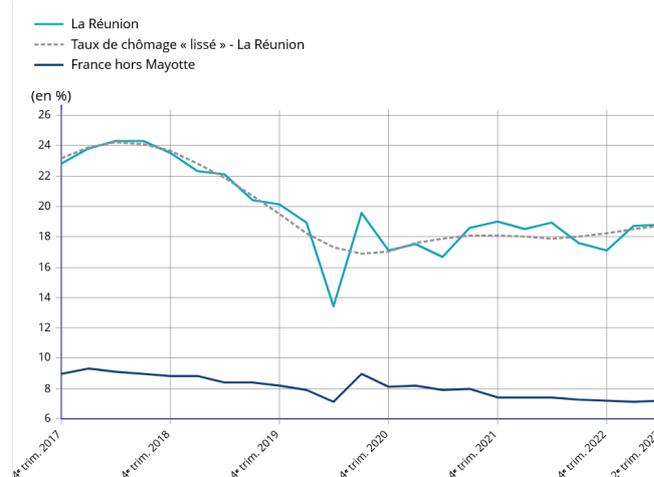
L'emploi augmente également dans les services non marchands

Fin juin 2023, 120 500 salariés et salariées travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). L'effectif du secteur augmente de 500 emplois, comme au trimestre précédent.

Le chômage s'établit en moyenne à 19 %

À La Réunion, au 2^e trimestre 2023, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active. Depuis deux ans, le chômage est quasi stable : il oscille entre 17 % et 19 %, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► [figure 5](#). Au niveau national, le chômage concerne 7,2 % de la population active au 2^e trimestre 2023.

► 5. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

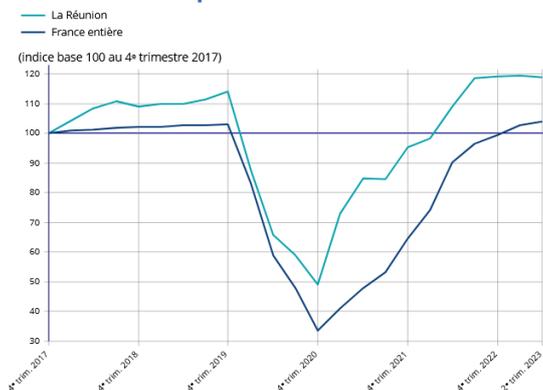
Avertissement : dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

La fréquentation touristique baisse légèrement au 2^e trimestre 2023

Avec 353 000 **nuitées** enregistrées, la fréquentation touristique dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques baisse légèrement au 2^e trimestre 2023 à La Réunion (-2 % par rapport au 2^e trimestre 2022) ► **figure 6**. Cette baisse, plus prononcée en juin, est liée au recul de l'offre de chambres (-3,2 %) et à la stabilisation du **taux d'occupation** à 64 %. La fréquentation touristique reste toutefois supérieure à son niveau du 2^e trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

► 6. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques



Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

La baisse de la fréquentation des hébergements touristiques est plus marquée pour les établissements non classés et ceux de 1 et 2 étoiles (-2,5 %) que pour ceux de 3 à 5 étoiles (-1,8 %).

La fréquentation touristique diminue plus fortement dans les établissements du Sud (-5 % par rapport au 2^e trimestre 2022) en lien avec le recul de l'offre de chambres (-4,9 %). Dans l'Ouest, la fréquentation baisse plus modérément (-1,4 %), sous l'effet cumulé de la baisse du taux d'occupation (-0,8 point) et de l'offre de chambres (-2 %). Dans le Nord-Est, elle est stable.

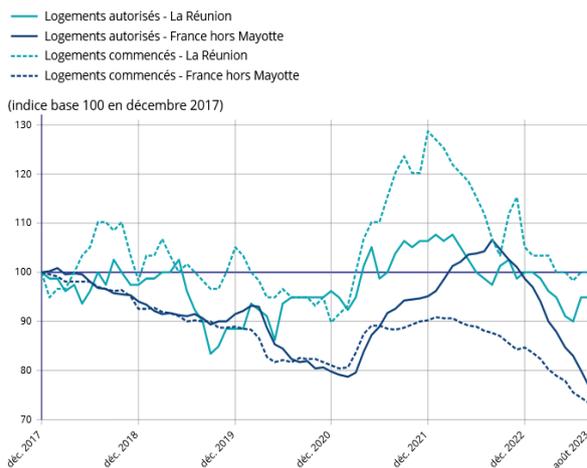
Au 2^e trimestre 2023, la clientèle des hébergements touristiques reste essentiellement d'origine française : elle génère 92 % des nuitées. Leur fréquentation diminue cependant par rapport au 2^e trimestre 2022 (-14 000 nuitées, soit -4 %). À l'inverse, les nuitées de la clientèle d'origine étrangère continuent de progresser (+6 000 nuitées, soit +28 %) mais restent tout de même en dessous de leur niveau d'avant crise sanitaire (-32 % par rapport au 2^e trimestre 2019).

Ralentissement de la construction de logements

En un an, de juillet 2022 à juin 2023, 7 100 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit 800 logements de moins par rapport à la même période un an auparavant (-10 %). Cette baisse concerne les permis pour les logements individuels (-7 %) et collectifs (-13 %) ► **figure 7**. Au niveau national, la diminution est plus forte (-20 %), notamment pour les logements individuels (-32 %).

À La Réunion, 5 800 logements sont mis en chantier entre juillet 2022 et juin 2023, soit 1 000 de moins par rapport à la même période un an plus tôt (-15 %). Au niveau national, les mises en chantier diminuent également (-15 %) et concerne comme à La Réunion les logements collectifs et individuels.

► 7. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

Les créations d'entreprises se maintiennent au 2^e trimestre 2023

À La Réunion, le nombre de créations d'entreprises dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est stable par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (+0,6 %), avec 3 000 créations ► **figure 8**. Les créations d'entreprises augmentent dans les secteurs des « commerces, transports, hébergements et restauration » (+2 %). À l'inverse, elles diminuent dans les « autres services » (-5 %). Elles sont stables dans la construction et dans l'industrie. Au niveau national, les créations d'entreprises sont en légère hausse (+0,8 %), notamment dans l'industrie (+5 %).

Au 2^e trimestre 2023, les créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur représentent 57 % des créations d'entreprises, soit une part moins élevée qu'au niveau national (63 %). Ces créations reculent de 2,2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023, alors qu'elles progressent légèrement en France (+0,7 %). Quant aux créations d'entreprises hors micro-entrepreneur, elles augmentent ce trimestre à la fois à La Réunion (+4,5 %) et en France (+1,1 %).

Au cours du 2^e trimestre 2023, 220 **défaillances** d'entreprises sont enregistrées à La Réunion. Elles augmentent de 64 % par rapport au 2^e trimestre 2022, contre +35 % en France. ●

► 8. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#).

► Encadré 1- Contexte international - Au premier semestre 2023, les grandes économies mondiales ont évolué en ordre dispersé.

Les contraintes d'offre qui affectaient l'économie mondiale en 2022 (coût de l'énergie, difficultés d'approvisionnement) ont continué à s'alléger à la mi-2023. Les resserrements monétaires se sont par ailleurs poursuivis et l'inflation reflue dans plusieurs pays. Les grandes économies ont toutefois évolué en ordre dispersé : net ralentissement en Chine, entre moindres effets de rattrapage et inquiétudes croissantes sur la demande ; résilience aux États-Unis, notamment du marché du travail et de l'investissement des entreprises ; faible dynamisme en Europe, affectée par les effets des hausses de taux et des niveaux d'inflation encore élevés. La croissance européenne resterait peu dynamique d'ici la fin de l'année.

► Encadré 2 - Contexte national - En France, l'activité a bénéficié de plusieurs effets de rattrapage

En France, l'activité a progressé de +0,5 % au 2^e trimestre 2023, après une stabilité en début d'année. Plusieurs branches ont bénéficié d'effets de rattrapage après des difficultés d'offre en 2022 (production d'électricité, industries automobile ou énergétiques...), ce qui a notamment soutenu les exportations. La consommation en revanche s'est repliée, notamment dans l'alimentation, et ce dans un contexte de prix à la consommation en ralentissement mais encore en nette progression sur un an. L'investissement des ménages a poursuivi son recul, affecté par le renchérissement des crédits immobiliers. L'emploi a ralenti (+0,1 % entre fin mars et fin juin) après plusieurs trimestres consécutifs de hausses soutenues. D'ici la fin de l'année, l'inflation refluerait quelque peu et l'activité progresserait, mais sans beaucoup de ressort.

► Définitions

Les services aux entreprises correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Une unité légale est en situation de **défaillance** ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une unité légale est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

► Pour en savoir plus

- « [Emploi et taux de chômage régionaux et départementaux – Deuxième trimestre 2023 - Au deuxième trimestre 2023, l'emploi salarié ralentit dans presque toutes les régions](#) », *Informations Rapides*, octobre 2023.
- « [Au deuxième trimestre 2023, l'emploi salarié ralentit : +0,1 %, après +0,4 %](#) », *Informations Rapides* n° 226, septembre 2023.
- « [Prix à la consommation à La Réunion : stabilité en août 2023 et +2,4 % sur un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 258, septembre 2023.
- « [Point de conjoncture du 7 septembre 2023](#) », *Point de conjoncture*, septembre 2023.
- « [Construction neuve à La Réunion – Juillet 2022 - Juin 2023](#) », *Note de conjoncture*, août 2023, Deal La Réunion.
- « [Bilan économique 2022 – Malgré une forte inflation, l'économie réunionnaise résiste](#) », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 27, juillet 2023.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022 - L'économie réunionnaise reste bien orientée malgré les tensions sur les prix](#) », *Cerom*, juillet 2023.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », *Cerom*, septembre 2023.

